



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cannes, le 27/01/2017

Cérémonie des vœux 2017 des services publics d'eau et d'assainissement

Plus d'une centaine d'élus et représentants des pouvoirs publics, des associations environnementales, des entreprises et des partenaires étaient présents, ce vendredi 27 janvier à l'occasion des vœux donnés par les présidents des syndicats intercommunaux de l'eau potable et de l'assainissement du bassin cannois.

Ce fut l'occasion pour **Pascale VAILLANT**, ancienne présidente du SIAUBC, nouvellement nommée subdéléguée à la CAPL pour l'assainissement et la GEMAPI, de dresser le bilan de sa dernière année de mandature du syndicat d'assainissement du bassin cannois.

Jean-Yves MILCENDEAU, Président du SICASIL a, quant à lui, présenté les réalisations du syndicat pour la fiabilité du service et la préservation de la ressource en eau.

Ensemble, ils ont évoqué les récentes évolutions des services publics de l'eau potable et de l'assainissement du bassin cannois en 2017 avec notamment la création au sein de la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL) du **pôle « Cycles de l'eau »** qui regroupe l'eau, l'assainissement et la GEMAPI.

2017 est indéniablement l'année des nouveaux départs pour une nouvelle gouvernance de l'eau. La signature en fin d'année des nouveaux accords contractuels avec le délégataire Suez Eau France amène des avancées pour les services publics de l'eau potable et de l'assainissement aussi positives que concrètes.

Ainsi, c'est dans cet esprit de nouvelle collaboration que Pascale Vaillant et Jean-Yves Milcendeau ont présenté leurs vœux à l'assemblée.

**Un nouveau cycle pour l'eau en 2017
et pour les années à venir.**

Contact presse :
Sylvie JOFFRE
04 93 90 54 62
sylvie.joffre@sicasil.com

I. Bilan 2016 : être ambitieux pour l'eau

En 2016, le SICASIL et le SIAUBC ont initié des **actes forts et ambitieux** pour l'eau du bassin cannois avec notamment une **nouvelle évolution du partenariat avec le délégataire** Suez Eau France.

L'année 2016 a été indéniablement une année riche en décisions pour la gestion locale des services d'eau et d'assainissement afin de garantir aux usagers du bassin cannois un service performant au meilleur rapport qualité prix. **Il s'agissait d'être ambitieux pour l'eau à la mesure des enjeux du territoire.**

L'accent a été tout particulièrement porté sur la fiabilité des services et la préservation des ressources en eau avec la réalisation de programmes de travaux importants pour sécuriser les infrastructures d'eau et d'assainissement.

En outre, le SICASIL et le SIAUBC ont consacré toute leur énergie au service des usagers pour conclure de nouveaux accords contractuels avec le délégataire des contrats de délégation de services publics de l'eau potable et de l'assainissement, Suez Eau France, répondant aux enjeux de l'eau du territoire.

En outre, les syndicats ont fait preuve de solidarité en apportant une aide d'urgence pour subvenir aux besoins des populations sinistrées face au puissant séisme et à l'ouragan Matthew qui ont respectivement frappé l'Equateur en avril et Haïti en octobre 2016.

Les chiffres clés du bilan 2016 du SICASIL

Le SICASIL a consacré **2,5 millions d'euros** d'investissements pour la qualité et la fiabilité du service public de l'eau potable. Les principales opérations de travaux ont permis :

- la **sécurisation des canaux de la Siagne et du Loup** avec le renouvellement de :
 - 490 mètres du Canal de la Siagne à Mougins, Mouans-Sartoux et Grasse ;
 - 220 mètres du Canal du Loup à Bar sur Loup.
- l'amélioration des conditions de desserte par le renforcement et l'extension du réseau de distribution d'eau potable par la pose de **1500 mètres de nouvelles conduites**.

En complément des investissements réalisés par le syndicat, le délégataire Suez a effectué dans le cadre de ses engagements contractuels **7,4 millions d'euros** de travaux avec 5 220 mètres de renouvellement de canalisations et 860 branchements.

**Au total, ce sont près de 10 millions d'euros
qui ont été investis en 2016 pour le service public de l'eau potable.**

Dans le cadre de la **préservation des ressources en eau**, le SICASIL a obtenu de la préfecture une autorisation de chasse de la prise d'eau du canal de la Siagne à Saint Cézaire sur Siagne pour évacuer les matériaux déposés dans la retenue au cours des crues. La première vidange a été réalisée le 24 avril 2016 pour sécuriser la prise d'eau du canal et restituer les sédiments au milieu naturel.

En outre, le SICASIL a procédé au **renouvellement et à l'extension du réseau dédié à la défense contre l'incendie sur l'île Ste Marguerite** avec la pose de **5600 mètres** de canalisation et de deux nouveaux points d'eau incendie. A ce titre, le syndicat a obtenu une subvention de 144 000 € du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

La pose de puces d'identification sur tous les points d'eau incendie de Cannes et Mougins a été réalisée pour une gestion opérationnelle en temps réel en parallèle du contrôle de la conformité des hydrants. En outre, concernant les hydrants, les services ont procédé à 542 réparations, 161 contrôles et 28 nouvelles installations.

En mai 2016, le SICASIL et la Ville de Grasse ont signé une convention pour le nouvel aménagement du Parc Intercommunal du Canal de la Siagne : la **promenade « Au fil des jardins »**.

En ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, le SICASIL a inauguré, le 3 mars 2016, la microcentrale de Saint Mathieu à Grasse mise en service en 2015. La **cinquième microcentrale hydroélectrique** installée au **réservoir de Terre Blanche** sur la commune de Mouans Sartoux a, quant à elle, été mise en service en 2016. D'une puissance de 20 KW, la nouvelle installation permet la production de 80 000 KWh par an.

Enfin, le SICASIL a mené de nombreuses **actions de sensibilisation**, en partenariat avec son délégataire Suez, avec tout au long de l'année des animations auprès des scolaires et du grand public. A l'occasion de la **11^e édition de la Fête du canal de la Siagne**, le 10 septembre 2016, ce sont plus de 90 animations gratuites qui ont été offertes au public pour cette manifestation dédiée à l'eau.

Les chiffres clés du bilan 2016 du SIAUBC

Le SIAUBC a réalisé un important programme de travaux pour la fiabilité, la modernisation et la sécurisation du service public de l'assainissement en 2016 avec un montant d'**investissements de 3,6 millions d'euros**.

Le syndicat a renouvelé **2 370 mètres de réseaux d'assainissement** en coordination avec les projets d'aménagement des communes membres à l'instar des travaux de rénovation du Suquet et du BHNS sur l'avenue Picaud par la Ville de Cannes.

Des travaux de sécurisation ont été menés sur les **postes** de refoulement de la **Baume et de Roquebillière** par **l'équipement de groupes électrogènes** pour limiter le risque de pollution du milieu naturel et de la baie des Cannes en cas d'avarie du réseau électrique.

En ce qui concerne la **gestion des eaux pluviales**, le SIAUBC a procédé, en 2016, au **renouvellement de 890 mètres** de canalisations. Le syndicat a également accompagné la Ville de Cannes dans la **définition et la mise en œuvre du plan Vallons**.

A ce titre, le SIAUBC en maîtrise d'ouvrage déléguée de la Ville de Cannes, a engagé le **programme pluriannuel de réparation des vallons** dont l'état structurel a été lourdement impacté par les intempéries du 3 octobre 2015.

Près de 400 000 euros ont été investis pour la reprise des radiers et cunettes de 980 mètres linéaires du vallon de la Foux, 240 mètres pour le Riou et 160 mètres pour le vallon de Font de Veyre. Le syndicat a, durant ces travaux, **sécurisé les réseaux d'assainissement** situés dans les **vallons de la Foux et du Riou** avec la pose d'une centaine de nouveaux regards articulés pour limiter les risques de pollution du milieu naturel.

Les travaux **d'amélioration des conditions d'accès aux vallons** ont également été lancés avec la réalisation en 2016, du renouvellement des trappes d'accès aux vallons des Gabres, du Devens et du Châtaigner.

Outre ces actions curatives, le SIAUBC et la Ville de Cannes ont renouvelé en août 2016 la **campagne de sensibilisation** initiée en août 2015 **auprès des riverains propriétaires des vallons** en rappelant leurs obligations en matière d'entretien des berges et du lit des vallons inclus dans leurs propriétés. Un courrier d'information a également été adressé aux syndicats, gestionnaires des copropriétés et aux notaires afin de sensibiliser les futurs acquéreurs à leurs obligations d'entretien des vallons présents sur leur propriété.

Enfin, le SIAUBC a engagé, au printemps 2016, avec la Ville de Cannes **une campagne de communication innovante « Ici commence la mer »**, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'eau, pour sensibiliser les habitants du bassin cannois à la préservation des vallons et de la baie de Cannes et lutter contre les macrodéchets.

II. Les perspectives des services publics d'eau et d'assainissement en 2017

2017 sera l'année des nouveaux départs pour les services publics d'eau potable et d'assainissement

Une **nouvelle organisation de l'administration des services publics d'assainissement** a vu le jour depuis le 1^{er} janvier 2017, avec la dissolution du SIAUBC dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à l'agglomération Cannes Pays de Lérins, en application de la loi sur la Nouvelle Réforme Territoriale de la République (Loi NOTRe).

En ce qui concerne les communes d'Auribeau sur Siagne et de la Roquette sur Siagne, une convention de délégation de compétence assainissement a été conclue avec la CAPL qui assurera la continuité du service dans l'intervalle de la prise de compétence assainissement par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Pour l'eau potable, le transfert de compétence n'interviendra pas avant le 1^{er} janvier 2020. Dès lors, le **SICASIL continue sa mission pour l'exercice de la compétence eau potable.**

Néanmoins, afin de poursuivre les efforts de mutualisation et les économies d'échelles réalisées auparavant par le SICASIL et le SIAUBC, le SICASIL et la CAPL ont décidé de s'inscrire dans une logique partenariale de mise en commun de leurs moyens humains et partagent ainsi des compétences croisées avec la création du **pôle Cycles de l'Eau.**

2017, sera également marquée par l'entrée en vigueur de **nouveaux tarifs pour l'usager** des services publics d'eau potable et d'assainissement, sans augmentation de la facture d'eau.

Ces nouveaux tarifs découlent des accords conclus fin 2016 entre le délégataire Suez Eau France et les syndicats d'eau potable et d'assainissement avec la signature des avenants aux contrats de délégation des services publics.

Les négociations ont permis de réviser la rémunération du délégataire d'une part et de doter les autorités organisatrices des services publics d'eau potable (SICASIL) et d'assainissement (CAPL) de ressources financières supplémentaires qui permettront aux deux collectivités la réalisation de plans pluriannuels d'investissements pour fiabiliser les infrastructures et protéger durablement les ressources en eau.

Globalement ces résultats assurent à l'usager la garantie de services publics de qualité grâce à la réalisation de nouveaux investissements sans incidence sur le prix de l'eau qui restera stable.

Les perspectives 2017 du SICASIL

✓ *Une politique patrimoniale renforcée*

A compter du 1^{er} janvier 2017, l'avenant n°7 au contrat historique et l'avenant n°2 au contrat de Théoule sur Mer mettent à la charge du SICASIL **les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable.**

Pour l'exercice de cette nouvelle compétence, le SICASIL engagera dès 2017 un programme pluriannuel de travaux dont le montant s'élèvera en moyenne à près de **5 M€ par an de nouvelles dépenses d'investissements.**

Ces nouveaux investissements seront entièrement financés par le syndicat grâce à son excellente santé financière et le recours maîtrisé à l'emprunt.

En 2017, ce sont près de 10 km de réseaux d'eau potable qui seront renouvelés avec notamment les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable des Iles de Lérins et la **pose d'une seconde conduite immergée entre le continent et l'île Sainte marguerite**, en polyéthylène de diamètre 160 mm sur 1 800 mètres, pour un montant de **1,9 million d'euros.**

En outre, le SICASIL poursuivra sa politique patrimoniale de **renouvellement des canaux de la Siagne et du Loup**, adoptée depuis dix ans, en consacrant **1,2 million d'euros** de travaux pour la reconstruction de 400 mètres du canal de la Siagne et le renouvellement de 350 mètres de conduite du canal du Loup, la reprise de murs de soutènement et le renouvellement des ouvrages de régulation.

Le syndicat engagera la construction d'une nouvelle cuve de 1000 m³ de stockage sur le site existant du réservoir de la cote 206 à Théoule grâce à l'accord survenu en 2015 après de longues discussions avec les propriétaires du terrain (montant de l'opération : **un million d'euros**) et l'autorisation du permis de construire qui interviendra dans le courant du 1^{er} semestre 2017.

Enfin, le syndicat assurera le contrôle, l'entretien et le développement du parc des hydrants dans le cadre de l'exercice de sa compétence de Défense contre l'incendie.

Ainsi, ce sont près de 8 millions d'euros qui seront consacrés en 2017 à la fiabilité, la modernisation et la sécurisation du service public de l'eau potable.

✓ *La préservation des ressources en eau au cœur des priorités*

La **protection des ressources en eau** est le **leitmotiv** du SICASIL, sa raison d'être !

En 2017, le SICASIL finalisera les procédures réglementaires **de protection de ses ressources en eau avec l'instauration des périmètres de protection du canal de la Siagne**.

Parallèlement à cette procédure administrative, le SICASIL poursuivra avec l'ensemble de ses partenaires son action concrète de **sécurisation et de valorisation du canal de la Siagne pour protéger durablement la ressource en eau principale de l'ouest des Alpes-Maritimes**.

L'ouverture des berges du canal de la Siagne au public constitue un véritable défi engagé par le SICASIL en partenariat avec les communes pour **sensibiliser les habitants** du bassin de vie à **l'importance de l'eau et sa rareté**.

En 2017, le SICASIL et la Ville de Grasse inaugureront la **nouvelle promenade « Au fil des jardins »** entre la Chapelle Saint Mathieu et le quartier de Plascassier sur près de 5 kilomètres.

Le SICASIL finalisera aussi l'étude des potentialités engagée en 2016 en partenariat avec la commune de Saint Cézaire sur Siagne et engagera les régularisations foncières nécessaires à la poursuite des aménagements de la promenade de la Chapelle Notre-Dame de vie en partenariat avec la commune de Mougins.

La **réduction des fuites sur le réseau d'eau potable** fait également partie des **actions prioritaires du service public de l'eau potable**. Le SICASIL a réalisé depuis dix ans la sectorisation des réseaux avec l'installation de nombreux points de mesure de débit. La surveillance permanente de l'évolution des débits par secteur de distribution permet de détecter des fuites non décelables en surface.

En 2017, le SICASIL va **renforcer cette sectorisation** en équipant ses réseaux de dispositifs de mesures complémentaires pour **lutter contre les fuites du réseau d'eau potable**. Un programme de travaux **d'1,2 million d'euros**, soutenu à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.

Grâce à ces capacités de production et son action quotidienne d'économie d'eau, le SICASIL complète la production d'eau potable des collectivités voisines au premier rang desquelles les communes du syndicat des eaux du Foulon. En 2017, de **nouvelles conventions de ventes d'eau en gros seront contractualisées entre le SICASIL et ses partenaires**.

Enfin, le syndicat engagera cette année des **études prospectives** pour évaluer les potentialités des réserves en eau souterraines du système karstique de la source de la Foux. Ces reconnaissances hydrogéologiques permettront au syndicat de mieux connaître le fonctionnement de ce réservoir en eau karstique pour en adapter ultérieurement son mode de gestion en anticipant ainsi les évolutions climatologiques.

✓ *La sensibilisation et la solidarité, une constante du SICASIL*

Suite aux accords conclus avec son délégataire, le SICASIL assurera directement les actions de communication et de sensibilisation du public.

En 2017, le syndicat conduira de nouvelles actions de sensibilisation **auprès du grand public** au travers de manifestations avec les habitants du bassin cannois, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau et du traditionnel rendez-vous de la rentrée scolaire pour la 12^{ème} édition de la fête du canal de la Siagne et bien d'autres surprises encore que vous ne tarderez pas à découvrir.

Fidèle à son engagement auprès des populations privées de l'accès à l'eau potable, le SICASIL renouvellera son partenariat avec Action contre la Faim en Indonésie pour soutenir un second programme d'amélioration de l'accès à l'eau des habitants du District de Kupang, situé sur l'Île du Timor et portera de nouveaux projets d'aide de coopération décentralisée.

Les perspectives 2017 pour l'assainissement et la GEMAPI

✓ *Un programme de travaux conséquent à la hauteur des enjeux*

L'année 2017 sera, pour la CAPL, consacrée à la définition des plans prévisionnels d'investissements des services publics de l'assainissement, du pluvial et de la GEMAPI.

Les enjeux pour la nouvelle autorité organisatrice sont les suivants :

- fiabiliser les réseaux de collecte des eaux usées et d'eaux pluviales ;
- limiter les risques de pollution du milieu naturel ;
- préserver durablement la qualité des eaux de baignade de la baie de Lérins ;
- lutter contre les inondations.

Ces programmes prévisionnels d'investissements intégreront les besoins en renouvellement des réseaux situés sous les emprises des projets de requalification des espaces urbains des communes ou encore des travaux d'aménagement du BHNS.

A ce titre, la CAPL procédera dès 2017 au renouvellement de près de 4 km de réseaux d'assainissement du quartier Bocca centre, des Allées et du boulevard du Midi en anticipation des travaux respectivement du BHNS et de Bocca Cabana.

La CAPL renouvellera, en outre, 300 mètres de réseau situé dans le vallon de la Foux. Elle engagera les travaux du dernier tronçon de l'opération de réhabilitation du collecteur intercommunal de la basse vallée de la Siagne, projet d'importance débuté en 2009, pour limiter les risques de déversements dans le milieu naturel.

De plus, pour l'exercice de sa nouvelle compétence GEMAPI, la CAPL conduira un programme de travaux permettant de lutter contre les inondations, avec en 2017, des opérations de remise en état des vallons lourdement impactés par les intempéries du 3 octobre 2015.

Ces travaux constituent un des leviers de la politique de la CAPL pour lutter contre les inondations. Le pôle cycles de l'eau aura également pour mission la mise en œuvre de la gestion coordonnée du risque inondation sur le territoire. Ainsi, l'entretien des cours d'eau et vallons, la diminution de la vulnérabilité des bâtiments, la sensibilisation de la population, l'optimisation de la gestion de crise seront autant de thématiques de travail pour l'année 2017.

Ces actions seront menées en partenariat avec le SMIAGE (Syndicat Mixte Inondations Aménagement et Gestion des Eaux), créé le 1^{er} janvier 2017, qui a pour vocation la réalisation, au niveau départemental, de grands travaux de lutte contre les inondations.

La CAPL engagera, en outre, dès 2017, des travaux d'entretien des vallons en domaine privé et ce en application des déclarations d'intérêt général (DIG) en cours d'élaboration et d'instruction pour la Frayère, Roquebillière, les Gabres, le Devens et le Riou de l'Argentière.

La CAPL portera les études préalables au PAPI d'intention à l'échelle du territoire communautaire intégrant les risques de ruissellement urbain et des crues torrentielles des vallons.

*✓ **Priorité donnée à la préservation du milieu naturel et de la baie de Lérins***

La CAPL proposera, en 2017, l'adoption d'un **règlement harmonisé** du service assainissement à l'échelle des cinq communes ainsi que Auribeau, La Roquette et Pégomas, dont les effluents sont traités à la station.

Ce règlement harmonisé fixera les **seuils de qualité des rejets domestiques** et les **règles régissant les rejets industriels**.

Une étude sera d'ailleurs engagée dès 2017 par le service Cycles de l'Eau pour régulariser l'ensemble des **déversements des ports** dans les réseaux d'assainissement.

S'agissant de l'assainissement non collectif, un règlement de service communautaire sera également proposé pour adoption en 2017, de même que la **création du SPANC**.

La CAPL poursuivra ses actions de communication pour sensibiliser les habitants et les touristes du territoire aux effets néfastes de mauvais gestes à l'origine de la pollution de la baie de Cannes et de la dégradation de la qualité des fonds marins.

Une nouvelle campagne de communication dans la continuité de « Ici commence la mer » sera lancée en 2017.

De nouveaux visuels seront créés et une signalétique de sensibilisation sera déployée dans les rues de Cannes au droit des avaloirs situés en bordure de voirie et connectés aux réseaux d'eaux pluviales pour **rappeler que tout ce qui est jeté à terre regagne la mer.**

Cette campagne de communication sera déclinée via la distribution de flyers explicatifs, des panneaux publicitaires, des spots radios et du « street art » en centre-ville.

✓ Un nouveau service résolument tourné vers l'avenir

L'année 2017 sera consacrée à la préparation de la fin du contrat de délégation d'exploitation des réseaux d'assainissement des communes d'Auribeau, Cannes, la Roquette et Théoule, arrivant à échéance au 31 décembre 2018.

L'harmonisation des modes de gestion et des tarifs à l'échelle des cinq communes sera également étudiée en perspective des échéances convergentes des différents contrats en vigueur à l'horizon 2021.

La CAPL finalisera, cette année, l'étude prospective et d'aide à la décision relative à la réutilisation des eaux traitées de la station Aquaviva, initiée par le SIAUBC.

La réutilisation des eaux usées constitue aujourd'hui un enjeu majeur émergent et d'avenir qui permettra peut-être de répondre à l'incidence du changement climatique sur la disponibilité de la ressource en eau du bassin versant de la Siagne.

La CAPL réunira le comité de pilotage de l'étude dans le courant du premier trimestre 2017 et présentera les résultats de l'analyse technico-financière des quatre scénarii retenus pour la mise en œuvre de la réutilisation des eaux traitées.

2017, sera l'année

**des nouveaux départs pour les
services publics de l'eau et de l'assainissement**

de nouveaux engagements contractuels avec Suez

**de nouvelles ressources financières pour fiabiliser la qualité
des services publics.**

L'eau du bassin cannois à votre service !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !